

## II. ARTICLES

### NOUVEAUX CONCEPTS MONDIAUX POUR L'UNIVERSITÉ DE DEMAIN

**Prof. univ. dr. Francis Dessart**  
*Membre de l'Académie Européenne des Arts*

**Rezumat:** *Problema delicată a actualului sistem educativ – preuniversitar sau universitar, de stat sau particular – sistem constrâns să facă față cerințelor actuale tot mai acerbe, a făcut mult timp obiectul atenției UNESCO. Dacă țările dezvoltate trebuie să țină piept schimbărilor din toate domeniile, țărilor în curs de dezvoltare li se impune mărirea accesului la educație, revizuirea programelor educative depășite și perfecționarea atât a actului educativ, cât și a rezultatelor școlare. În acest scop, implicarea factorilor de decizie este obligatorie, iar parteneriatele lor cu UNESCO, UNICEF, Națiunile Unite sau diferitele ONG-uri trebuie să aibă drept finalitate strategii inovatoare, prin aceasta înțelegându-se orice soluție la problemele învățământului actual (abandon, acces limitat, rezultate slabe, lipsa materialului didactic etc.). Exemplificând un demers soldat cu succes în ceea ce privește găsirea de soluții la problemele din educație, autorul amintește “Declarația de la Dakar” și implicațiile ei.*

**Cuvinte-cheie:** *învățământ, strategii inovatoare, UNESCO, Declarația de la Dakar*

**Abstract:** *The delicate issue of the ongoing educational system – the higher educational system, state or private – a constrained system that has to cope with the current requirements that increase bitterly, has been brought into UNESCO's attention for a long time. If the developed countries must face changes in all the domains, for the countries in process of development, it is necessary to increase access to education, to revise the outdated educational curriculum and to improve the education activity, as well as the school's results. For this purpose, involving decision-makers is required, and their partnership with UNESCO, UNICEF, the United Nations and various NGOs should have as finality innovative strategies, thereby any solution to the problems of today's education (abandonment, limited access, poor results, lack of teaching materials, etc.) In order to exemplify an*

*approach which was successful, regarding finding solutions to the problems of education, the author mentions the “Declaration of Dakar” and its implications.*

**Keywords:** *education, innovative strategies, UNESCO, the Declaration of Dakar*

Il n'est pas toujours aisé d'aborder la problématique du renouveau des systèmes d'enseignement - du fondamental à l'universitaire - car il devient de plus en plus évident qu'une certaine stagnation répond à des objectifs plus idéologiques que pédagogiques. L'internationalisation de cette réflexion ne facilite guère cette approche, mais l'UNESCO s'est heureusement attaché aux divers aspects de la question. Si, dans les pays industrialisés, les systèmes éducatifs luttent pour satisfaire les exigences nouvelles en ces temps de mutation rapide, dans les pays en développement, l'éducation fondamentale, en plein déclin, s'est silencieusement muée en une urgence. En raison des contraintes économiques et des bouleversements politiques, les dépenses publiques ont été sévèrement coupées, et plus particulièrement dans les pays les moins avancés. Les systèmes éducatifs, mal adaptés et trop coûteux, n'ont pas permis d'accueillir les étudiants en nombre toujours croissant et n'ont pu répondre à la demande d'une éducation de qualité. La conférence mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien, Thaïlande, 1990) a, tout en réaffirmant le droit de chacun à l'éducation, souligné que l'éducation était la pierre angulaire du développement. Il est essentiel, pour la majorité des pays en voie de développement, d'élargir l'accès aux services éducatifs pour les femmes et les jeunes filles, d'assurer l'accès des groupes défavorisés à l'éducation fondamentale, de revoir les programmes d'enseignement et d'améliorer tant la qualité de l'éducation que les résultats scolaires.

Pour ce faire, il ne suffira pas d'allouer des ressources supplémentaires à l'éducation. Les services éducatifs devront être adaptés aux améliorations à venir en termes de qualité, et il faudra prendre en compte les idées et stratégies novatrices. Il conviendra d'identifier, d'évaluer et de diffuser largement les expériences pragmatiques et compatibles avec les ressources disponibles. Dans le domaine de l'éducation fondamentale, les pays doivent répondre à trois questions: I) quelles sont les expériences qui marchent? II) où se déroulent-elles? III) quelles sont leurs modalités de fonctionnement?

Une étude prospective sur l'enseignant fondamental doit être aussi parmi les préoccupations des universitaires pour deux raisons: premièrement, la formation de base des enfants conditionne leur développement éducatif et leur éventuel avenir universitaire, deuxièmement, l'université devra former des formateurs adéquats en liaison avec les nouveaux impératifs éducatif contemporains.

Pour répondre à cette demande, l'UNESCO a décidé, en coopération avec le programme des Nations Unies pour le développement, l'UNICEF et ses autres

partenaires, de lancer un projet majeur visant à promouvoir les innovations dans le domaine de l'éducation fondamentale.

### **1. Les projets d'innovation**

Dans un tel contexte, les organisations non-gouvernementales sont invitées à participer à l'étude de ce projet. Les trois principaux objectifs du projet sont les suivants:

a) promouvoir l'éducation fondamentale dans les pays en développement par le biais d'innovations à l'intention, plus particulièrement, des femmes et des filles, des enfants des groupes défavorisés, des enfants de la rue, des élèves du primaire ayant abandonné l'école, et enfin des enfants vivant dans les zones rurales reculées;

b) aider le personnel éducatif à mieux gérer, évaluer et mettre à l'échelle les innovations prometteuses;

c) favoriser une coopération active et l'échange d'information entre les pays en développement.

Nombre de pays ayant déjà mis en place des solutions nouvelles à leurs principaux problèmes éducatifs, l'UNESCO rassemblera les informations disponibles sur ces projets. Un processus de recherche sera lancé à grande échelle, qui impliquera les bureaux de pays de l'UNESCO et de l'UNICEF, la communauté des ONG, les instituts de recherche (éducation) et les Ministères de l'éducation.

Le terme "innovation" est utilisé ici au sens large et inclut toutes les expériences menées dans le domaine de l'éducation fondamentale et visant à résoudre les problèmes auxquels les approches traditionnelles n'ont pas remédié (abandon scolaire, accès limité des filles à l'éducation, faiblesse des résultats scolaires, manque de matériel d'apprentissage adapté, exclusion - au sein du système traditionnel des enfants de la rue et des enfants travailleurs etc.). Le projet visera plus à créer un climat favorable à l'évolution et l'amélioration des systèmes éducatifs dans leur ensemble qu'à identifier des expériences intéressantes, certes, mais isolées et difficiles à produire hors de la filière normale. Nous devons insister sur l'emploi de ce terme d'apparence banale. En effet, "innovation" signifie l'éloignement des sentiers battus d'un enseignement non-évolutif et surtout le refus du concept d'un enseignement calqué sur des modèles étrangers conditionnant psychologiquement et idéologiquement les élèves. Concernant le projet en question, les informations recueillies seront disponibles à l'UNESCO sous forme de base de données, d'où un certain nombre d'innovations intéressantes et significatives seront sélectionnées. Un groupe consultatif international d'experts les évalueront sur la base d'études de cas et de visites sur le terrain.

Un dossier d'information sera élaboré pour chacun de ces projets, incluant un descriptif technique, une brochure à l'intention du grand public, et un film vidéo. Ce dossier sera largement diffusé auprès des gouvernements, agences, ONG,

instituts de formation des maîtres, instituts de recherche, médias, favorisant ainsi l'échange d'idées et d'expériences et l'éclosion d'idées neuves dans le domaine de l'éducation fondamentale.

La coopération et l'échange d'expériences entre les pays se feront par le biais de visites inter-projets et de jumelages de projets. Avec l'aide des instituts de recherche et des ONG, les améliorations en matière de pratiques éducatives seront encouragées. Le projet visera à renforcer les responsabilités des agents du changement en éducation, plus particulièrement au niveau communautaire, et à soutenir leur travail.

En outre, une vidéothèque sur les innovations en matière d'éducation fondamentale a été créée, conçue comme une source d'information pour tous ceux qui s'intéressent à l'éducation en général et aux innovations en matière d'éducation en particulier.

Une brochure présentant les films-vidéo sur les projets novateurs intéressants en matière d'éducation fondamentale sera diffusée. Au nombre de ces initiatives passionnantes (disponibles en vidéo), on peut citer les écoles à domicile (Pakistan), l'enseignement à distance (Kenya) et les ateliers conçus spécialement à l'intention des enfants défavorisés (Chili).

L'évidente liaison du cursus pédagogique entre l'enseignement fondamental et l'universitaire, nous permet de souligner l'importance de la «Déclaration de Dakar» issue du séminaire sur l'enseignement supérieur en Afrique organisé par l'UNESCO dans le cadre du programme spécial «Priorité Afrique» avec la collaboration de l'association des Universités africaines.

Cette réunion au plus haut niveau académique s'est tenue du 19 au 24 novembre 1992. Sa déclaration finale n'est pas sans concerner un impératif d'innovation aussi car, comme précisé dans le texte officiel: *«L'organisation et les structures actuelles des universités africaines réduisent considérablement leurs chances de réussite»*.

Une telle opinion relève moins de l'autocritique que d'une lucidité qui, souvent, fait défaut dans l'hémisphère Nord qui, cependant, ne se prive guère de donner des leçons ailleurs.

Dans le même sens, nous lisons dans la Déclaration de Dakar les deux paragraphes suivants:

*«La coopération interuniversitaire, orientée notamment vers la création de filières régionales et de centres d'excellence, permettra de conjuguer les efforts pour dispenser des spécialisations de haut niveau au meilleur coût. Ces derniers prendront également appui sur l'utilisation de technologies nouvelles d'éducation à distance et sur certaines structures nouvelles comme l'Université-sans-murs (Open University).*

*«Des dispositions devront être prises pour favoriser le développement d'Universités et d'institutions supérieures privées de qualité pour permettre aux partenaires privés de compléter l'effort de l'Etat».*

Depuis des années, je ne cesse d'évoquer la nécessité de cette complémentarité entre les secteurs public et privé dans le domaine de l'enseignement et de l'université. Or, vraisemblablement piégées par leur situation souvent plus interétatique que réellement transnationale, la plupart des instances concernées, tant à l'UNESCO que dans d'autres organisations similaires, se montraient rétives à aborder cette question pourtant cruciale.

J'avais aussi attiré l'attention de divers milieux sur l'ambiguïté de décisions prises sur les équivalences internationales de titres et diplômes qui émanaient de conférences composées essentiellement des commissions nationales de l'UNESCO. En effet, ces commissions qui représentent les gouvernements sont donc juges et parties lorsqu'il s'agit de se pencher sur les documents émis par des universités ou instituts supérieurs libres et, partant, en concurrence avec les secteurs similaires gênés par les Etats.

## **2. L'université peut être non-gouvernementale et internationale**

Lors d'une réunion d'experts, j'avais notamment avancé un essai de nouvelle définition des universités créées en dehors du contexte étatique. En effet, les notions "université libre" ou "université privée" ne sont pas toujours comprises dans le même sens partout. Selon les pays, les régions ou les idéologies, les mots de "libre" et "privé" peuvent être perçus comme positif ou négatif et, ainsi, dénaturer leur appréciation par l'opinion publique. Dans la mesure où les grandes organisations internationales (soit l'ONU soit les agences relationnées à l'ONU) ont une appréciation particulièrement positive des organisations (internationales) non-gouvernementales (ONG ou OING) auxquelles elles accordent une reconnaissance officielle en leur délivrant le statut consultatif, il est assez logique de considérer que certaines ONG ou OING peuvent être dévolues à l'enseignement supérieur. Dans ce sens, se trouvaient avancées les notions d'université non-gouvernementale et éventuellement d'université internationale non-gouvernementale, lesquelles me semblaient particulièrement convenir au cas qui nous occupe. Certes, il existe des institutions privées d'enseignement qui n'ont d'autre souci que leur propre rentabilité financière et délivrent des formations relativement discutables (encore que cette dernière situation ne soit pas leur seul apanage). Mais cette réalité n'est guère inquiétante car elle permet, a contrario, de mieux apprécier les universités indépendantes ou autonomes fonctionnant sérieusement. La déclaration de Dakar a l'immense mérite de poser en termes on ne peut plus officiels cette problématique qui hantait déjà les esprits dans nombre d'organisations internationales non-gouvernementales; son autre mérite, et je me plais tout particulièrement à le souligner, est de voir cette importante question illustrée par les intellectuels africains qui donnent ainsi une belle leçon de réalisme et d'esprit novateur à certains milieux académiques occidentaux brillant par leur mandarinat statique.

Dans de nombreux pays, des universités non-gouvernementales existent avec des statuts différents. La liberté d'enseignement est, à cet égard, très développée aux Etats-Unis d'Amérique (USA), surtout dans l'Etat de Californie. Au Brésil, on connaît l'expérience des "Universités intégrées" qui sont créées par des entreprises en leur sein-même pour former leurs futurs cadres supérieurs et ingénieurs par exemple; lesquels ont donc la certitude d'avoir un emploi en cas de réussite des examens et d'être dotés d'une formation adéquate à cet emploi.

Dans les pays d'Europe de l'Est, après la chute des régimes précédents, on assista aussi à la création d'universités libres. Prenons comme exemple la Roumanie. Le développement parallèle d'Universités Ouvertes (Open Universities) est aussi à signaler, notamment en Inde ainsi que le cas de l'Al-Quds Open University (fondée à Amman, sous égide Unesco, pour les réfugiés de Palestine). La rencontre des trois notions (université libre, ouverte & internationale) se retrouvent notamment avec l'International Open University "Albert Schweitzer", créée en Amérique centrale pour les réfugiés et les minorités. Au Québec existe la Télé-Université...

Dans un tel contexte, l'expérience Francophone International trouve ses lettres de noblesse et s'insère dans un processus aussi nécessaire qu'irréversible.